

GROUPE IFEC



RAPPORT DE TRANSPARENCE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

publié sur le site www.ifec.eu
en application des dispositions
de l'article R.823-21 du Code de commerce



Institut Fiduciaire d'Expertise Comptable (IFEC)

SA au capital de 100 000 €
RCS Nanterre : 622 022 424
APE 6920 Z – N° TVA FR 05 622 022 424

Boulogne-Billancourt 92100

📍 Siège social :
82 bis, rue de Paris
☎ 01 55 60 10 11
✉ paris@ifec.eu

Montpellier 34000

📍 Immeuble Synergie
770, rue Alfred Nobel
☎ 04 67 22 76 00
✉ ifec@ifec.eu

www.ifec.eu

F C I Fédération
des Cabinets
Intermédiaires





SOMMAIRE

1 - PRESENTATION DU GROUPE IFEC

2 - GESTION DES RISQUES DU GROUPE IFEC

2.1 Indépendance

2.2 Le contrôle qualité

3 - NOTRE ACTIVITE

3.1 Chiffre d'affaires

3.2 Informations financières et pertinentes sur les activités du groupe

3.3 Liste des clients EIP

4 - RESSOURCES HUMAINES

4.1 Les collaborateurs

4.2 Les associés

4.3 La formation continue



1 - PRESENTATION DU CABINET

La société IFEC est une société anonyme au capital de 100.000 €uros dont le siège social est 82 bis, rue de Paris - 92100 Boulogne Billancourt. Elle est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 622 022 424. La société IFEC exerce son activité sur plusieurs sites : en région parisienne, à Boulogne, et en province, à Montpellier.

Son capital est détenu majoritairement par des personnes physiques exerçant leur activité professionnelle au sein du cabinet.

La société IFEC détient par ailleurs :

- ✂ **66 %** du capital de la SAS France Yvelines & Associés, 16 Boulevard de la Reine 78000 VERSAILLES,
- ✂ **80 %** du capital de la SARL A.C.M. Groupe IFEC, « Le Nobel », 770 rue Alfred Nobel 34000 MONTPELLIER,
- ✂ **50,20 %** du capital de la SARL EXPATRING Groupe IFEC, 223 Avenue Clément Ader 34170 CASTELNAU-LE-LEZ.

Le groupe IFEC a pour activité principale la réalisation de missions de commissariat aux comptes, d'expertise-comptable, d'audit et de conseils.

Le groupe IFEC ainsi constitué n'est membre d'aucun réseau.

Le groupe IFEC est membre de l'association technique ATH, composée de cabinets indépendants, dont l'objectif est de conduire une démarche qualité.

Le cabinet dispose d'un conseil d'administration. La gestion des activités du groupe est coordonnée par un comité de direction, composé des associés, qui se réunit régulièrement.

Engagement RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) :

Le cabinet IFEC a été accrédité par le COFRAC en date du 26 Avril 2024 avec une prise d'effet au 1^{er} Mai 2024. La portée de l'accréditation n°3-1962 concerne la vérification de la déclaration de performance extra-financière insérée dans le rapport de gestion selon la norme NF EN ISO/IEC 17029.



De plus, plusieurs associés commissaires aux comptes du cabinet IFEC ont suivi la formation de 90 heures de la CNCC sur la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) et ont obtenu le visa de durabilité.

Ainsi le cabinet IFEC pourra répondre, que ce soit en tant qu'OTI (Organisme Tiers Indépendant) ou avec le Visa de durabilité, aux enjeux ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) relatifs à la CSRD et à la RSE de façon générale.

2 - GESTION DES RISQUES DU CABINET

2.1. INDÉPENDANCE

Le groupe a mis en place des procédures destinées à éviter des situations de conflits d'intérêts ou de perte d'indépendance en son sein.

Conformément aux dispositions du Code de déontologie de la profession de Commissaires aux comptes, chaque année tous les associés et collaborateurs signent une déclaration d'indépendance.

Le responsable qualité du groupe est chargé de s'assurer de la signature des déclarations d'indépendance.

Le groupe se conforme aux règles d'acceptation et de maintien des missions de commissariat aux comptes telles que précisées dans les normes d'exercice professionnel.

La Direction du groupe IFEC déclare que le respect du principe d'indépendance fait l'objet de vérifications périodiques au sein du cabinet.

Le groupe se conforme à la règle de rotation des mandats.

2.2 LE CONTROLE QUALITE

La démarche qualité est au cœur de notre mode d'exercice professionnel. Le cabinet IFEC est membre d'ATH depuis 1988, ce qui nous permet de conduire une démarche qualité aux services de nos clients.



Lors de chaque mission de commissariat aux comptes, chaque étape depuis l'acceptation jusqu'à l'émission des rapports, fait l'objet d'une supervision par l'associé signataire et par le responsable de mission.

Nous mettons de plus en œuvre un contrôle de qualité annuel qui a pour but de s'assurer du respect des normes professionnelles et de valider la qualité de nos prestations.

Ce contrôle s'effectue à deux niveaux :

➔ **Une phase 1 avec un contrôle réalisé en interne par des équipes dédiées à cet effet dans chacun des sites du cabinet du groupe IFEC.**

➔ **Une phase 2 avec l'Association Technique d'Harmonisation, ATH, qui procède à une évaluation indépendante des travaux et constatations effectués lors de la phase 1 :**

Hormis ce contrôle qualité annuel indépendant, l'Association Technique d'Harmonisation, ATH assure notamment :

- ↗ Une mise à disposition de guides méthodologiques d'audit et de tous les outils nécessaires à l'exercice de nos différentes missions,
- ↗ La diffusion de notes techniques sur des points d'actualités,
- ↗ Des consultations techniques,
- ↗ Des actions de formation pour développer les compétences de nos équipes,
- ↗ Une veille doctrinale et réglementaire,
- ↗ Un accès au centre de documentation.

Sur la base des rapports du contrôle qualité, la direction estime que le système mis en place permet au cabinet de respecter ses obligations en matière de déontologie et d'applications des normes d'exercice professionnel.

Les derniers contrôles qualité réalisés en interne et par l'association ATH se sont déroulés au cours du 4^{ème} trimestre 2024.



En application de la réglementation propre à notre profession, notre cabinet fait régulièrement l'objet de contrôles qualité de la part des instances professionnelles. Le dernier contrôle de ce type réalisé par la Haute Autorité de l'Audit (H2A), a eu lieu au début du dernier trimestre 2024.

3 - NOTRE ACTIVITE

3.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du groupe IFEC au titre du dernier exercice clos ressort à **5.898 K€, dont EIP : 287 K€.**

3.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES ET PERTINENTES SUR LES ACTIVITES DU CABINET

Le chiffre d'affaires se ventile de la manière suivante :

- ❧ Honoraires relatifs au contrôle légal des comptes : **63 %**
- ❧ Honoraires relatifs à des prestations non liées directement à des missions de contrôle légal des comptes (notamment Commissariat aux apports, Commissariat à la fusion, Expertises indépendantes, arbitrages, évaluations...) : **1 %**
- ❧ Honoraires relatifs à l'expertise comptable : **37 %**

3.3 LISTE DES CLIENTS EIP (ENTITES D'INTERET PUBLIC)

Entités faisant appel public à l'épargne :

- ❧ CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU LANGUEDOC,
- ❧ SAS NGE.

Etablissement de crédit :

- ❧ CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU LANGUEDOC.

Organismes régis par le Code de la Mutualité :

- ❧ MUTUELLE MUTAC,
- ❧ MUTUELLE DE LA POLICE NATIONALE.



4 - RESSOURCES HUMAINES

4.1 LES COLLABORATEURS

Le groupe IFEC est composé de 42 collaborateurs.

La qualité de la sélection, de la formation et de l'encadrement nous permettent de constituer des équipes spécialisées et performantes.

4.2 LES ASSOCIES

Le groupe compte 8 associés, dont 6 ayant le statut de salarié.

Ils participent activement aux différentes directions de l'association ATH. Cette implication leur permet de se placer au cœur des différents problèmes et évolutions législatives que connaît notre profession.

La rémunération des associés salariés est majoritairement composée d'une partie fixe. Elle ne comporte aucune part variable liée au chiffre d'affaires réalisé auprès des sociétés dont l'intéressé assure le contrôle.

4.3 LA FORMATION CONTINUE

Le groupe établit annuellement son plan de formation.

Les formations sont ouvertes à l'ensemble des associés et collaborateurs.

Le groupe IFEC souhaite maintenir constamment le haut niveau de compétences de ses équipes par le biais des formations.

Ces formations sont suivies auprès d'organismes reconnus dans nos professions (CNCC, CRCC, AFGES, FORMEGA, ASFOREF...) mais essentiellement auprès d'ATH qui met à disposition de ses cabinets membres un catalogue de formations techniques par cursus, de séminaires comportementaux ainsi que de séminaires spécialisés, sans oublier les séminaires d'actualités professionnelles.



Le cabinet atteste que les dispositions des articles L. 822-4 et R.822-61 du code de commerce en matière de formation continue ont été respectées.

Fait à Montpellier, le 30 Avril 2025.



Jean-Michel TRIAL
Président du Conseil d'Administration